

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



1. IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL

JuPhotography

Julien Llamas – Photographe professionnel

Entrepreneur individuel sous le régime de la micro-entreprise

SIRET : 878 863 463 00047

Adresse professionnelle : 120 avenue Salvador Dali - 34130 Saint-Aunès

E-mail : contact@juphotography.fr

Site internet : www.juphotography.fr

TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts, lorsque cette mention est applicable.

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des prestations photographiques proposées par JuPhotography.

2. OBJET

JuPhotography propose notamment :

- séances de portrait ;
- séances en studio ;
- séances personnelles, couple, famille ou amis ;

- séances professionnelles ;
- reportages de mariage ;
- reportages d'événements privés ou professionnels ;
- prestations photographiques sur mesure ;
- films publicitaires, teasers, aftermovies
- toute autre prestation définie dans un devis ou une offre commerciale.

Les présentes CGV définissent les droits et obligations respectifs de JuPhotography et du client dans le cadre de ces prestations.

3. DEVIS ET RÉSERVATION

Pour les prestations faisant l'objet d'un devis, celui-ci précise notamment :

- la nature de la prestation ;
- la date et, lorsque nécessaire, la durée ;
- le lieu ;
- les prestations incluses ;
- les éventuels produits ou photographies inclus ;
- le prix ;
- les modalités de paiement.

Le devis est valable pendant la durée indiquée sur celui-ci.

La réservation devient définitive après :

1. acceptation du devis ou de l'offre ;
2. acceptation des présentes CGV ;
3. versement de l'acompte demandé.

Une date ou un créneau réservé est alors bloqué exclusivement pour le client.

En procédant à la réservation, au paiement de l'acompte ou en confirmant expressément la prestation, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter.

4. PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix applicables sont ceux indiqués sur le devis, la formule ou l'offre commerciale au moment de la réservation.

Les prix sont exprimés en euros, toujours TTC.

Sauf indication contraire, le solde est payable :

- le jour de la prestation pour les séances et prestations ponctuelles ;
- selon les échéances prévues dans le devis ou contrat pour les mariages et événements.

Les moyens de paiement acceptés sont ceux indiqués par JuPhotography lors de la réservation.

En cas de retard de paiement, JuPhotography peut suspendre la livraison des photographies jusqu'au règlement complet des sommes dues.

Pour les clients professionnels, les pénalités de retard et l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévues par la réglementation peuvent être appliquées.

5. ACOMPTE ET ENGAGEMENT DU CLIENT

Sauf indication contraire, toute réservation nécessite le versement d'un acompte dont le montant est indiqué sur le devis ou l'offre commerciale.

L'acompte versé lors de la réservation est acquis à JuPhotography et n'est pas remboursable en cas d'annulation du fait du client, sous réserve des dispositions légales impératives applicables.

L'acompte constitue la contrepartie de la réservation et de l'immobilisation de la date ou du créneau concerné.

En conséquence, lorsqu'un client réserve une prestation, JuPhotography peut refuser d'autres demandes portant sur la même date ou le même créneau.

En cas d'annulation à l'initiative du client, l'acompte reste donc acquis à JuPhotography, sous réserve des droits dont le client pourrait légalement bénéficier.

Lorsqu'un report est possible, JuPhotography peut proposer une nouvelle date selon ses disponibilités. Le report n'est pas automatique et ne constitue pas un droit acquis.

En cas de report accepté, l'acompte initialement versé reste acquis et est imputé sur la nouvelle prestation.

6. ANNULATION PAR LE CLIENT

Toute annulation doit être communiquée à JuPhotography par écrit.

L'acompte versé lors de la réservation reste acquis à JuPhotography et n'est pas remboursable en cas d'annulation du fait du client, sous réserve des dispositions légales impératives applicables.

Mariages et baptêmes

Pour les prestations de **mariage ou de baptême**, lorsque l'annulation intervient **moins de 30 jours avant la date prévue de l'événement**, le client reste redevable de **l'intégralité du prix de la prestation**, déduction faite de l'acompte déjà versé.

Séances photographiques privées ou professionnelles

Pour les **séances photographiques privées ou professionnelles**, lorsque l'annulation intervient **moins de 5 jours avant la date prévue de la séance**, le client reste redevable de **l'intégralité du prix de la prestation**, déduction faite de l'acompte déjà versé.

Ces dispositions tiennent notamment compte de l'immobilisation de la date ou du créneau réservé, de l'organisation préalable de la prestation et de l'impossibilité éventuelle pour JuPhotography de proposer ce créneau à un autre client.

Lorsque l'annulation intervient avant ces délais, seul l'acompte reste acquis à JuPhotography, sous réserve des dispositions légales applicables.

JuPhotography peut, à titre commercial et selon ses disponibilités, proposer un report de la prestation. Le report n'est toutefois pas automatique et ne constitue pas un droit acquis du client.

En cas de report accepté, l'acompte déjà versé reste acquis et est imputé sur la nouvelle date.

7. RETARD OU ABSENCE DU CLIENT

Le client s'engage à respecter l'heure du rendez-vous.

Tout retard peut réduire la durée effective de la prestation lorsque JuPhotography doit respecter un autre engagement ou un horaire de studio.

Le retard ne donne pas automatiquement droit à une réduction du prix.

En cas de retard important ou d'absence du client, la prestation pourra être considérée comme annulée dans les conditions prévues à l'article 6.

8. REPORT OU ANNULATION PAR JU PHOTOGRAPHY

En cas d'empêchement exceptionnel de JuPhotography, celui-ci s'engage, lorsque cela est possible, à proposer une nouvelle date ou une solution de remplacement adaptée.

Lorsque JuPhotography est dans l'impossibilité définitive d'assurer la prestation et qu'aucune solution acceptable n'est possible, les sommes versées au titre de la prestation concernée sont remboursées.

Aucune indemnisation supplémentaire ne pourra être exigée lorsque l'annulation résulte d'un cas de force majeure.

8.a REMPLACEMENT DU PHOTOGRAPHE

En cas d'indisponibilité majeure, exceptionnelle ou imprévisible de JuPhotography ne permettant pas d'assurer personnellement la prestation prévue, notamment en cas de maladie, accident, urgence familiale, empêchement grave ou autre événement indépendant de sa volonté, JuPhotography pourra faire appel à un **photographe professionnel remplaçant** afin d'assurer la prestation.

JuPhotography s'engage à sélectionner un photographe présentant un niveau d'expérience, de compétence et de professionnalisme **compatible avec la nature de la prestation commandée**, et à lui communiquer les informations nécessaires à sa bonne réalisation.

Le recours à un photographe remplaçant **n'entraînera aucune augmentation du prix convenu avec le client**. Le client ne pourra pas être facturé d'un quelconque supplément du fait de ce remplacement.

Dans la mesure du possible, JuPhotography informera le client de ce remplacement dès qu'il en aura connaissance.

Le photographe remplaçant réalisera la prestation dans des conditions aussi proches que possible de celles initialement prévues, notamment en termes de durée, de nombre de photographies, de matériel et de niveau de prestation.

Le style artistique pouvant varier d'un photographe à l'autre, JuPhotography ne peut toutefois garantir une reproduction strictement identique de son propre style photographique.

Lorsque le remplacement est rendu nécessaire par un cas de force majeure ou un empêchement indépendant de la volonté de JuPhotography, le recours à un photographe remplaçant constitue une solution permettant de maintenir la prestation et ne donne pas automatiquement droit à une réduction ou à un remboursement du prix convenu.

Si aucun photographe remplaçant présentant des compétences adaptées n'est disponible et que JuPhotography est dans l'impossibilité d'assurer ou de faire assurer la prestation, les sommes versées au titre de la prestation concernée seront remboursées conformément aux dispositions légales applicables.

9. CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Pour les prestations réalisées en extérieur, les conditions météorologiques peuvent nécessiter une adaptation.

Lorsque les conditions ne permettent pas de réaliser la prestation dans des conditions satisfaisantes ou sécurisées, JuPhotography peut proposer :

- un changement de lieu ;
- un changement d'horaire ;
- un report ;
- ou toute autre solution adaptée.

Pour les mariages et événements, les conditions particulières du devis ou du contrat prévalent.

10. DÉROULEMENT DE LA PRESTATION

Le client peut communiquer à JuPhotography ses attentes, inspirations ou références avant la prestation.

JuPhotography s'efforce de tenir compte de ces demandes, sans garantir la reproduction exacte d'une photographie, d'une pose, d'une ambiance ou d'un rendu présenté comme inspiration.

Le client reconnaît que la photographie comporte une dimension artistique et créative.

Le résultat final dépend notamment de la lumière, du lieu, des conditions de prise de vue, du comportement des personnes photographiées et des choix artistiques du photographe.

11. SÉLECTION ET RETOUCHE DES PHOTOGRAPHIES

JuPhotography assure la sélection des photographies ainsi que leur traitement et leur retouche conformément à son style artistique.

Les photographies non sélectionnées ne sont pas nécessairement conservées ou remises au client.

Sauf mention contraire dans le devis, les fichiers RAW ou fichiers de travail ne sont pas remis au client. Ils sont conservés maximum 3 mois pour les mariages et baptêmes et 1 mois pour les autres prestations en cas de retouches ou de perte des fichiers retravaillés de la part du client.

Les retouches incluses correspondent au traitement habituel de JuPhotography.

Toute demande de retouche supplémentaire ou de modification importante pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.

12. LIVRAISON DES PHOTOGRAPHIES

Les photographies sont généralement livrées sous forme numérique via une galerie privée ou tout autre moyen indiqué par JuPhotography.

Le délai de livraison dépend de la nature et du volume de la prestation.

Sauf délai contractuel expressément indiqué dans le devis, les délais communiqués par JuPhotography sont indicatifs.

Le client est responsable du téléchargement et de la sauvegarde de ses photographies dès leur mise à disposition.

JuPhotography ne garantit pas la conservation permanente des photographies après leur livraison.

13. SAUVEGARDE DES FICHIERS

JuPhotography met en œuvre des moyens raisonnables afin d'assurer la sauvegarde des fichiers photographiques.

Le client reste toutefois responsable de la conservation de ses photographies après leur livraison.

Il est recommandé de conserver plusieurs copies des fichiers sur des supports différents.

14. DROITS D'AUTEUR ET PROPRIÉTÉ DES PHOTOGRAPHIES

L'ensemble des photographies réalisées par JuPhotography constitue des œuvres protégées par le Code de la propriété intellectuelle.

Julien Llamas / JuPhotography demeure titulaire des droits d'auteur attachés aux photographies réalisées dans le cadre de la prestation.

Le paiement d'une prestation photographique et la remise des fichiers numériques ne constituent pas une cession des droits d'auteur.

Le client bénéficie uniquement des droits d'utilisation prévus dans les présentes CGV ou dans le devis.

Toute cession spécifique de droits d'exploitation doit faire l'objet d'un accord écrit distinct précisant notamment les conditions, la destination, la durée et l'étendue des droits accordés.

15. UTILISATION PRIVÉE DES PHOTOGRAPHIES

JuPhotography accorde au client une autorisation **gratuite, non exclusive et non commerciale** d'utiliser les photographies livrées dans le cadre strictement privé.

Le client est notamment autorisé à :

- conserver les photographies ;
- les afficher dans son domicile ;
- les imprimer ;
- réaliser des tirages ;
- faire réaliser des agrandissements ;
- créer un album personnel ;
- réaliser un calendrier personnel ;
- encadrer les photographies ;
- offrir des tirages à sa famille ou à ses proches ;

- partager les photographies avec ses proches dans un cadre privé.

Ces utilisations sont autorisées **sans rémunération supplémentaire au profit de JuPhotography**.

Cette autorisation est accordée pour un usage personnel et privé uniquement.

16. INTERDICTION DE MODIFICATION ET D'EXPLOITATION

Le client s'engage à respecter l'intégrité des photographies.

Sans l'autorisation préalable et écrite de JuPhotography, il est notamment interdit :

- de modifier substantiellement une photographie ;
- d'appliquer des filtres ou traitements qui en dénaturent le rendu ;
- de retoucher ou transformer les photographies ;
- de supprimer une signature, un filigrane ou une mention d'auteur lorsqu'ils sont présents ;
- de vendre les photographies ;
- de louer ou céder les photographies ;
- d'autoriser un tiers à les exploiter commercialement ;
- de les utiliser à des fins publicitaires ou promotionnelles ;
- de les intégrer à un support commercial ;
- de les utiliser pour promouvoir une entreprise, une marque, un produit ou un service.

Les adaptations techniques nécessaires à une utilisation personnelle, telles que le redimensionnement d'une photographie pour un téléphone ou un écran, restent autorisées lorsqu'elles ne portent pas atteinte à l'intégrité de l'œuvre.

Toute utilisation commerciale ou professionnelle nécessite l'accord préalable et écrit de JuPhotography.

17. UTILISATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le partage des photographies par le client sur ses comptes personnels est autorisé dans le cadre privé.

Lorsque cela est possible, le client est invité à identifier ou mentionner JuPhotography.

Toute utilisation des photographies dans le cadre d'un compte professionnel, d'une activité commerciale, d'une entreprise, d'une marque ou d'une campagne publicitaire nécessite l'autorisation préalable de JuPhotography. JuPhotography se réserve le droit (après accord du client) de publier les photographies pour sa vitrine sur les réseaux sociaux et son site internet.

18. UTILISATION NON AUTORISÉE DES PHOTOGRAPHIES

Toute exploitation non autorisée des photographies, notamment toute reproduction, modification, utilisation commerciale ou atteinte aux droits d'auteur de JuPhotography, pourra entraîner une demande de cessation immédiate de l'utilisation concernée.

JuPhotography pourra également demander le retrait des photographies des supports concernés et, lorsque cela est justifié, la réparation du préjudice subi.

JuPhotography se réserve le droit d'engager toute procédure judiciaire utile afin de faire respecter ses droits.

19. DROIT À L'IMAGE ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

JuPhotography s'engage à respecter le droit à l'image, la vie privée et la dignité des personnes photographiées.

La réalisation d'une prestation photographique ne constitue pas automatiquement une autorisation donnée à JuPhotography de publier ou d'exploiter l'image du client.

Toute utilisation des photographies représentant le client à des fins de portfolio, de communication, de publicité, de publication sur le site internet ou sur les réseaux sociaux de JuPhotography fait l'objet d'une autorisation distincte lorsque celle-ci est nécessaire.

Le refus d'une telle autorisation n'a aucune incidence sur la réalisation de la prestation commandée.

JuPhotography s'engage à ne pas utiliser les photographies d'une manière portant atteinte à la dignité, à la vie privée ou à la réputation des personnes représentées.

Lorsque plusieurs personnes sont photographiées, le client s'engage à informer JuPhotography de toute restriction particulière dont il aurait connaissance concernant le droit à l'image des personnes concernées.

Pour les photographies de mineurs, les autorisations nécessaires des titulaires de l'autorité parentale doivent être obtenues lorsque la réglementation l'exige.

20. DONNÉES PERSONNELLES

JuPhotography traite les données personnelles du client dans le respect de la réglementation applicable.

Ces données peuvent notamment être utilisées pour :

- répondre aux demandes ;
- établir les devis et factures ;
- organiser les prestations ;
- communiquer avec le client ;
- assurer le suivi administratif et commercial.

Le client peut exercer les droits qui lui sont reconnus par la réglementation applicable en contactant JuPhotography à l'adresse indiquée à l'article 1.

Les informations complémentaires relatives aux données personnelles et aux cookies peuvent être précisées dans une politique de confidentialité disponible sur le site internet.

21. RESPONSABILITÉ & ASSURANCE

JuPhotography met en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation des prestations convenues.

Sa responsabilité ne pourra être engagée lorsque l'inexécution ou la mauvaise exécution résulte notamment :

- d'un cas de force majeure ;
- du comportement du client ;
- du non-respect des consignes communiquées ;
- de circonstances indépendantes de la volonté du photographe ;
- de conditions techniques ou environnementales imprévisibles.

Le client reste responsable de ses effets personnels pendant la prestation.

JuPhotography déclare avoir souscrit une **assurance professionnelle couvrant notamment sa responsabilité civile professionnelle**, auprès d'une compagnie d'assurance régulièrement habilitée.

Cette assurance a notamment pour objet de couvrir les conséquences financières de certains dommages pouvant survenir dans le cadre de l'exercice professionnel de JuPhotography, dans les limites, conditions, exclusions et plafonds prévus au contrat d'assurance.

JuPhotography s'engage à maintenir cette couverture pendant l'exercice de son activité professionnelle.

Sur demande du client, une attestation d'assurance professionnelle en cours de validité pourra être communiquée.

22. FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement résultant d'un événement constituant un cas de force majeure au sens de la réglementation française.

Lorsque cela est possible, les parties rechercheront prioritairement une solution de report.

23. RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée à JuPhotography par écrit dans les meilleurs délais après la réalisation ou la livraison de la prestation.

JuPhotography s'engage à examiner toute réclamation et à rechercher prioritairement une solution amiable.

24. MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le client consommateur peut, après avoir préalablement adressé une réclamation écrite à JuPhotography et en l'absence de résolution amiable du litige, recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève JuPhotography.

Médiateur de la consommation :
CNPM Médiation Consommation - <https://www.medconsodev.eu/>

3 rue J. Constant Milleret - 42 000 SAINT-ÉTIENNE

Les coordonnées du médiateur sont également communiquées au client conformément aux obligations applicables.

25. DROIT DE RÉTRACTATION

Lorsque la réglementation applicable prévoit un droit de rétractation, le client consommateur bénéficie du délai légal applicable.

Certaines prestations peuvent toutefois être exclues du droit de rétractation, notamment lorsque la prestation doit être fournie à une date ou pendant une période déterminée, conformément aux dispositions du Code de la consommation.

Lorsque le client demande expressément que l'exécution d'une prestation commence avant la fin du délai légal de rétractation, les dispositions légales relatives à l'exécution anticipée de la prestation et au droit de rétractation s'appliquent.

26. CLIENTS PROFESSIONNELS

Lorsque le client agit dans le cadre de son activité professionnelle, les dispositions spécifiques applicables aux relations entre professionnels s'appliquent.

Les conditions de paiement, pénalités de retard et éventuelles indemnités sont précisées dans le devis ou la facture lorsque nécessaire.

27. DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher prioritairement une solution amiable.

Pour les clients consommateurs, les règles de compétence juridictionnelle protectrices prévues par la réglementation applicable demeurent applicables.

Pour les clients professionnels, à défaut d'accord amiable, les juridictions compétentes seront déterminées conformément aux règles de droit commun.

28. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes CGV sont accessibles au client avant toute réservation.

Toute réservation, signature de devis, validation d'une commande, paiement d'un acompte ou confirmation écrite d'une prestation vaut reconnaissance par le client de la prise de connaissance et de l'acceptation des présentes CGV, sous réserve des droits impératifs dont il bénéficie en vertu de la loi.

Les présentes CGV constituent le cadre contractuel applicable aux prestations de JuPhotography.

JuPhotography

Julien Llamas – Photographe professionnel

www.juphotography.fr

Version en vigueur au 28 septembre 2026.